L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1858.

Imprimé et publié par
G. W. WEISSE & Co.
EDITEUR-PROPRIETAIRES:
G. W. WEISSE. H. DUPOUR.
E. DUVERGES. S. HARRY.

Rue de Chartres No. 89, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour:

Par Lavergne & Stumpf.—Un café.
Par C. M. Fontaine.—Meubles d'une succession
Par C. E. Foucaut.—Mobilier d'une succession

Règle salutaire.

Les phases multiples qu'a traversées la question du Kansas et la dangereuse agitation qu'elle a provoquée, n'auront pas été complétement infécondes: le Congrès y a puisé des salutaires enseignements, ainsi qu'une juste appréciation des défauts de notre législation.

A cette heure, les habitants d'un territoire ont la faculté de se constituer en Etat en adoptant simplement une constitution que val de la sanction des chambres fédérales.— N'est ce pas là un dangereux privilége que l'on accorde à des colonies naissantes? Convient il de leur permettre d'entrer dans l'Union en qualité d'Etats souverains, lorsque le plus souvent elles n'offrent aucune des garanties qui devraient accompagner cette grave transformation?

Nous voyons avec plaisir que cette question est traitée par la partie la plus éclairée de la presse, et qu'elle conclue avec une remarquable unanimité à une doctrine éminemment conservatrice. Elle pense—et nous pensons avec elle—qu'il faut appliquer aux territoires la règle adoptée vis à vis de Etats, et exiger, comme condition une qué nous de leur admission dans l'Union, qu'ils aient la proportion de habitants que représente à Washington chaque membre du Congrès, et dont celui ci établit le chiffre à la fin de chaque période décennale, c'est à dire après le recensement national.

C'est ce que Douglass—si qui l'on ne saurait refuser sans injustice un grand sens uni à une rare loyauté politique—aurait voulu que les chambres adoptassent à l'égard du Kansas, et c'est ce qu'il avait proposé en 1856, mais le comité des territoires écarta son bill, et accepta celui de M. Toombs, qui ordonnait l'admission immédiate du Kansas dans l'Union. Le comité ne considérait pas absolument la pensée et la sécurité de l'Illinois, mais il avait l'espérance qu'en hâtant la solution, les périls dont était entourée la question du Kansas seraient conjurés. M. Douglass lui même partagea un mom ntcette espérance et retira son projet de loi. Il s'agissait avant tout de mettre un terme à de déplorables divisions, de pacifier les esprits et de ramener la concorde dans le pays. Les circonstances étaient assez graves pour qu'on ajournat la mise à exécution d'une règle salutaire, mais dont l'application immédiate pouvait prolonger une situation extrêmement fâcheuse.

Les événements qui s'accomplissent sous nos yeux depuis quelque temps font une preuve irrécusable de la sagesse du principe défendu en 1856 par M. Douglass. Un bill avant été présenté pendant la dernière session pour organiser le territoire d'Arizona, le sénateur de l'Illinois fit adopter un amendement portant que le nouveau territoire ne serait admis comme Etat dans l'Union, que lorsqu'il aurait la même de population qui, dans les Etats, donne droit à un représentant au Congrès. C'est le seul moyen de prévenir les scandales dont nous avons eu le spectacle au Kansas.

Les partis n'eussent pas organisé leur gigantesque dans les territoires pour s'y assurer une majorité factice, du moment où la loi règle le nombre des représentants que possède chaque Etat au Congrès s'applique également aux territoires qui voudront entrer dans l'Union. Il n'y a là rien que de très équitable. Sommes-nous à ce point de vue, que nous ne voyons pas multiplier le nombre, même des plus petites, sans avoir à la base, sans règle ni principe? N'est il pas en même temps aussi imprudent qu'inique de créer en faveur des territoires une exception qui rien ne justifie?

Si chaque membre envoyé au Congrès par des différents Etats de la république, représente par exemple, un groupe désigné arbitrairement de 50,000 habitants, pourquoi un territoire n'ayant que trente ou trente-cinq mille habitants aurait-il le privilége, en se faisant recevoir dans l'Union, d'envoyer un représentant à Washington? Pourquoi cette infraction d'une règ e générale? Les habitants d'un territoire doivent évidemment, au moment d'entrer dans l'Union, être soumis aux lois qui régissent les citoyens dans le reste du pays.

Rien n'empêche le Congrès de recevoir comme Etat un territoire qui n'a pas le chiffre de population qui sert autorise les autres Etats à envoyer un représentant au Congrès mais de ce que cette faculté ne lui est pas interdite n'emporte pas qu'il doive l'exercer. D'ailleurs, il ne lui est pas défendu non plus d'imposer à un territoire, comme condition d'admission, l'obligation de porter sa population à un chiffre qui, selon lui, donne droit à un représentant.

Il convient tout aussi d'ordonner que la constitution proposée par une convention dans les territoires qui doivent en présenter une au Congrès pour se faire admettre dans l'Union, fût invariablement soumise au peuple. Celle de Lecompton n'a pas été soumise aux habitants de Kansas parce que la législature a cr territoire n'ordonnait de consulter ces derniers qu'au sujet de l'esclavage. On s'est rectifié cependant, et on a prétendu que le refus de soumettre aux habitants du Kansas l'œuvre de la convention de Lecompton était une atteinte portée à la souveraineté populaire. Le Congrès ne sera pas exposé à de pareils reproches lorsqu'il aura décrété que toute constitution préparée dans un territoire à la veille d'entrer dans l'Union, sera présentée au peuple avant d'être envoyée à Washington.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Suite des nouvelles par le Fulton.

New York, 7 septembre.—Le *Fulton* est entré dans notre port aujourd'hui. La plus grande partie des nouvelles qu'il apporte sont déjà connues.

Le *Vanderbilt* est entré à Cowes le 25 août. Le *Fulton* a rencontré l'*Arago* le 29, à 100 lieues de Cowes.

Hurley, facteur, est mort.

La demande d'argent, au marché de Londres, le mardi 24 août, était modérée. Il y a eu une légère amélioration dans les fonds.

L'insurrection à la Quarantaine.

Le gouverneur King a proclamé que le comté de Richmond est en état d'insurrection, et a ordonné aux miliciens en station à la quarantaine de protéger la vie et les biens des personnes malades.

La mission au Paraguay.

Washington, 7 sept.—On a offert au juge Bowlin, du Missouri, la mission au Paraguay; il en est à réfléchir.

Les nègres Africains.

La Société de Colonisation Américaine offre de prendre soin des nègres africains à leur arrivée à Liberia, et de les entretenir pendant un an, moyennant la somme de $50,000. Il est à croire que cette proposition sera acceptée par le gouvernement.

La mission en Espagne.

On pense ici que le sénateur Benjamin n'acceptera pas la mission en Espagne.

Steamboats descendant.

Vicksburg, 7.—Le steamboat Clarkland est passé ici à 11 heures ce matin; le Lucy Holcombe à 1 heure cette après midi; et l'Alice Vivian à 5 heures.

Nouvelles des rivières.

NOUVEAU, 7.—Toutes les rivières des hauts bassins.

Marchés de l'Ouest et du Nord.

Cincinnati, 7.—Mess porc de l'Ouest 16 25; en grenier, 15 1/2 à 15 3/4; jambon, 6 1/2 à 8 1/2.

New York, 7.—Le marché au coton s'est clos ferme, ventes de la journée 1500 balles. Mais, marché 6 7 8; Bancr 5 1/4; café Rio 10 1/2 à 11 1/2; sucre clos languissant à 7 et 8 1/2; huile de rio 75 à 76.

CHRONIQUE LOCALE.

PRIVE AIRE.—Le rapport officiel du Bureau de Santé constate qu'il y a eu cent décès causés par la fièvre jaune, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dans les trente heures expirées lundi à midi, le 6 courant, à midi.

RECORDER SUMMERS.—Le recorder Summers a entendu hier, devant la Première Cour de District, Jack Noiligan et Bill Higgins, qui ont assommé Edward Wright, le 17 du mois dernier, à la sanglante Erato et Tchoupitoulas.

M. Dubran, enseigneur White et Eutergé, ont accusé de violation des ordonnances.

George L. Cver, qu'un affidavit accuse d'être entré de force chez Cynthia Turner, rue Perdido, et d'avoir battu l'étranger, sans provocation, a fourni un cautionnement de mille piastres pour répondre de sa comparution.

Dennis Buckley, vagabond et ivrogne, n'ayant pu acquitter une amende de vingt-cinq piastres, passera quelque temps à la maison de travail.

Mary Delaney, accusée d'avoir volé trop payer James Conlon, a été acquittée.

RECORDER WILTZ.—Henry Smith a comparu hier devant le recorder Wiltz, sous prévention de s'être approprié une somme de cinquante piastres que lui avait confiée Anne Dobohoe, rue des Dauphine.—Un autre affidavit accuse Smith d'avoir menacé de tuer Dorothea Batbeau, rue Dauphine, et de lui avoir volé une montre et une montre en or.

George Fulton restera en prison en attendant qu'il réponde à l'accusation de brisde

pair et de larcin au préjudice de John Hennessy qui tient un magasin dans la rue Vieille Levée.

J. Sneffer et Louis Hang ont été conduits devant le recorder pour avoir volé un lot de bijouterie, le mois dernier, dans le magasin de Jean S. Foss, No. 900, rue Dauphine. Le tribunal a condamné Sneffer à trois mois de travail et Hang à la maison de refuge.

H. Kirr que M. Hammon accuse, de larcin; Pierre Lacoste, b.ch., accusé d'avoir battu Palmyre Fleitas, ont été acquittés.

Charles Starkes, b.ch., déclare qu'un nommé Wolf s'est rendu coupable d'abention d'objets à l'aide de faux prétextes. L'affaivit dit que l'accusé s'est rendu au café du plaignant et, prétendant qu'il était envoyé par le garçon de service, s'est fait remettre par le garçon de buvette une montre et une chaîne en or, une bague, une épingle et un diamant, et d'autres objets.—Cautionnement.

Susan Moore et autres, encouragure Trémé et Douane, sont accusés d'avoir insulté l'officier P. Gross.—Cautionnement.

RECORDER LOVE.—John McCoy accuse le garde Barrow de l'avoir frappé sur la tête, dans une intention de meurtre. L'affaivit dit que le prévenu a fait usage d'un bâton.

Frederick Glass est accusé d'avoir violemment assailli John Gernon, lundi dernier, à l'encoignure de Montegut et Casaclette. Il a payé deux cents de pied à la figure.—La plainte est portée par M. C. O. Daubert.

Mme Welsh et une autre femme ont été condamnées chacune à cinq piastres d'amende pour avoir lancé des briques à M. Welsh, à l'encoignure Marigny et Fous Enfants.

Eugène Williams et Mme Williams ont été condamnés, le premier à vingt piastres et le second à dix piastres d'amende pour bris de dair.

INCENDIES.—Le feu s'est déclaré hier, cette neuf et dix heures du matin, dans le deuxième étage du magasin occupé par MM. Nizzi & Bertoli, No 22 Vieille Levée. Les pompiers n'ont pas tardé à se transporter sur les lieux et à se rendre maîtres des flammes.

—Une écurie située en face de l'Union Cotton Press, Premier District, a brûlé hier, entre six et sept heures du soir. On ignore d'abord que l'incendie avait éclaté dans la presse.

ARGENT TROUVÉ.—Le lieutenant Gastinel et l'officier Perera, du deuxième District, ont découvert et remis à qui de droit, les quatre piastres qu'un suppose avoir été volées à M. Yemmani, rue St Philippe.

ARRESTATIONS.—George B. Everling a été arrêté, hier soir, dans le Premier District.—Sarah Levy l'accuse de parjure.

—La police du même district a arrêté John Lotz qu'un affidavit accuse d'avoir frappé et grièvement blessé le fils d'Auguste Rider.

NÈGRES LIBRES.—Une dépêche de St Louis nous apprend que trois agents haitiens sont en ce moment dans cette ville: leur mission est d'organiser l'émigration des nègres libres à Haïti.

LE SUD DE LA FLORIDE.—Un journal de l'Alabama nous apprend que plusieurs planteurs de la Louisiane ont visité cette partie de la Floride méridionale qu'ont abandonnée récemment les Séminoles. Ils ont reconnu que le terrain est excellent pour la culture de la canne à sucre et ils se proposent, dit on, d'y fonder des habitations sucrières. On va tenter aussi d'y naturaliser la culture du caféier.

Le président des Etats Unis a reconnu M. RICHARD THIELE comme consul du grand duché d'Oldenbourg à la Nouvelle Orléans.

La fièvre jaune à New-York.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Sous ce titre alarmant, plusieurs de nos confrères publient hier un article qui n'a pas manqué de causer une vive émotion parmi le public. Au premier abord, la crainte le pouvait paraître fondée: un navire infecté entre nos quais, un individu mort de la fièvre jaune, un autre atteint de la même maladie, des locataires quittant leur maison par crainte du terrible fléau, tout cela était propre à causer quelque effroi. Mais après avoir examiné les faits sur lesquels reposent ces appréhensions, on doit reconnaître qu'il y a évidemment plus de bruit que de mal. Nous débarrassé de toutes les phrases déclamatoires auxquelles a toujours recours la presse américaine, dans de semblables circonstances, le narré impartial de ces faits: ils parlent d'eux mêmes.

Le Kattler, navire d'environ 800 tonneaux, arrivait dans notre port, il y a quelques semaines, venant de la Nouvelle Orléans avec une cargaison de sucre et de tabac. Pendant le trajet, un jeune homme mourut à bord de consomption: ce fut le seul cas de maladie qui se manifesta dans l'équipage. Le *Kattler* avait besoin d'être réparé avant de reprendre la mer pour Palerme. M. Zeno Secor, constructeur de navires, alla le prendre, le 17 août, à l'Atlantic Dock. Rendu là, pour le vérifier, on procéda sur lavage intérieur du navire. Mais des que l'eau fut introduite, elle souleva une odeur nauséabonde très forte. Des matelots qui se trouvaient là, David Hart et le nommé Powers, furent pris de vomissements et transportés chez eux. Le premier mourut, le second fut malade de deux, demeurait au no. 203 1/2 division street. D'après le rapport de M. Hogan, cet individu aurait passé une partie du samedi et du dimanche précédents en débauche complète: le mardi matin, quand il revint à son domicile, il était pris de fièvre et, le temps de se remettre de ces excès, et ses camarades se prirent à le plaisanter, lui disant entre autres que c'était le chatiment qu'il allait avoir à la fièvre jaune, etc. Déjà à moitié malade, sur excité ensuite par ces railleries, et enfin respirant les odeurs nauséabondes qui s'exhalaient de la cale, il se laissa aller à rendre des matières noires, et a se croire véritablement atteint de la maladie.

Il mourait dimanche à trois heures de l'après-midi. Le docteur qui l'a soigné, M. Stephen Hoyt, 249 East Broadway, a refusé de donner aucun détail sur sa maladie. Evidemment, il n'avait fièvre jaune, le médecin regardera ce cas de